



Union Départementale  
des Syndicats Force Ouvrière

De Tarn et Garonne

Maison du Peuple

18 rue Michelet – 2<sup>ème</sup> étage

BP 404

82004 MONTAUBAN Cedex

Tél. : 05 63 63 52 00 E-Mail : [udfo82@laposte.net](mailto:udfo82@laposte.net)

**Bulletin d'adhésion à la CGT-FO**

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... E-Mail : .....

Employeur (entreprise ou administration) : .....

Adresse de l'employeur : .....

A ....., le .....  
(signature)

**NB :**  
66% du montant de ta cotisation est déductible des impôts ou fait l'objet d'un crédit d'impôt pour les personnes non imposables.

De plus, tu bénéficies gratuitement de :

- La presse syndicale confédérale. *A retirer à l'UD*
- L'assurance syndicale : lors d'une réunion syndicale, tu es couvert par l'assurance confédérale en cas d'accident de trajet.
- L'assurance juridique : En matière de droit et de législation,
- le service juridique confédéral est à ta disposition.
- La défense des consommateurs : tu es affilié d'office à l'association FO des consommateurs (AFOC) qui a pour objet la formation, l'information et la défense du consommateur.
- La possibilité d'adhérer à une mutuelle complémentaire à prix préférentiel.



Union Départementale  
des Syndicats Force Ouvrière

De Tarn et Garonne

Maison du Peuple

18 rue Michelet – 2<sup>ème</sup> étage

BP 404

82004 MONTAUBAN Cedex

Tél. : 05 63 63 52 00 E-Mail : [udfo82@laposte.net](mailto:udfo82@laposte.net)

**Bulletin d'adhésion à la CGT-FO**

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... E-Mail : .....

Employeur (entreprise ou administration) : .....

Adresse de l'employeur : .....

A ....., le .....  
(signature)

**NB :**  
66% du montant de ta cotisation est déductible des impôts ou fait l'objet d'un crédit d'impôt pour les personnes non imposables.

De plus, tu bénéficies gratuitement de :

- La presse syndicale confédérale. *A retirer à l'UD*
- L'assurance syndicale : lors d'une réunion syndicale, tu es couvert par l'assurance confédérale en cas d'accident de trajet.
- L'assurance juridique : En matière de droit et de législation,
- le service juridique confédéral est à ta disposition.
- La défense des consommateurs : tu es affilié d'office à l'association FO des consommateurs (AFOC) qui a pour objet la formation, l'information et la défense du consommateur.
- La possibilité d'adhérer à une mutuelle complémentaire à prix préférentiel.